

NEWSLETTER SNE



L'équipe du SNE vous souhaite une très belle année 2023 !

Bilan 2022

La feuille de route 2022-2025

L'année 2022 est marquée par l'élaboration de la feuille de route 2022 - 2025 du GIP SNE.

La feuille de route est composée de **58 projets** qui ont pour objectif :

- d'optimiser, sécuriser et faciliter les usages du SNE ;
- d'améliorer l'expérience et les services aux utilisateurs ;
- d'accompagner et poursuivre la mise en œuvre des réformes.

En 2023, les principaux chantiers sont relatifs à l'intégration des dernières obligations réglementaires, dans le cadre notamment du CERFA V5, au développement de solutions qui faciliteront les démarches des utilisateurs et à l'optimisation des flux entre le SNE et les systèmes d'information privés (le dispatching).

Indice de satisfaction de la création de demande sur le PGP

L'indice de satisfaction s'est amélioré durant l'année en passant de de **6,3/10** en janvier à **6,9/10** en décembre 2022 ([selon l'Observatoire de la qualité des démarches en ligne](#)).



Les événements du quatrième trimestre 2022

Un séminaire des Gestionnaires Territoriaux ainsi que la tenue du club Gestion de la demande et Cotation et du Club éditeurs ont été l'occasion de présenter et d'aborder les chantiers de la feuille de route.

CHIFFRES CLES 2022 PROJECTION

2,4 Millions
DEMANDES ACTIVES
+ 7 % / 31/12/2021



1,4 Millions

CRÉATIONS DE DEMANDE
+ 1,5 % / S1 2021

dont 58% en ligne*

1 Million

RENOUVELLEMENTS
+16 % / 2021



dont 71% en ligne*



420 000
RADIATIONS POUR ATTRIBUTIONS
- 5 % / 2021



9 491 857

VISITEURS SUR LE
PORTAIL GRAND
PUBLIC*

soit 2% de plus par
rapport à l'année 2021*

* Hors départements sous SPTA
données du 02/12/2022

Les nouvelles fonctionnalités

Pour le quatrième trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, les nouveautés sont :

Portail Grand Public & Webapp

- La refonte de l'onglet relatif au Handicap pour gagner en clarté et simplifier la saisie des informations.
- L'ajout de **contrôles de cohérence** sur le nombre de personne habitant le logement, les revenus et la typologie du logement souhaité qui apparaîtront **début 2023**.

Cotation

- La possibilité de **tester la cotation sans mise en visibilité** pour les demandeurs.
- La mise à disposition des **détails de la Cotation** sur le **PGP** et la **Webapp**.

Ces évolutions seront livrées **début 2023**.



Zoom sur le CERFA V5

La fin de l'année 2022 a été marquée par les travaux menés sur la nouvelle version du formulaire de la demande de logement social, le CERFA V5.

Le CERFA V5 intégrera notamment :

- les **nouveaux publics concernés par les attributions** en référence à l'article L 441-1 du CCH :
 - les **personnes ayant bénéficié de l'ASE** (Aide Sociale à l'Enfance) ;
 - les **travailleurs essentiels** ;
 - les **sapeurs-pompiers volontaires** ;
- de nouveaux champs pour les **retraités** et les **indépendants** ainsi que la **distinction des fonctionnaires** selon la fonction publique de rattachement (Etat, hospitalière et territoriale) dans l'onglet « **situation professionnelle** » ;
- la scission des critères « **Violences au sein du couple** » et « **Menace de mariage forcé** » dans la partie « **Votre situation** ».

(Ces éléments sont à titre d'exemple, ils ne sont pas exhaustifs. Des précisions seront apportées dans l'arrêté qui sera publié en 2023. Dans l'attente de la livraison de ces évolutions, en cas de besoin, les guichets ou les personnes concernées peuvent préciser leurs situations dans la zone de commentaire libre du CERFA et/ou l'onglet « précisions complémentaires » sur le SNE.)



Le calendrier de mise en œuvre du CERFA V5 en 2023

Janvier : Début des travaux sur le CERFA V5 dans le SNE et communication du cahier des charges des interfaces aux éditeurs.

Mars : Mise à disposition du CERFA V5 en ECOLE.

Mai : Mise en production du CERFA V5. Une phase de cohabitation de 6 mois permettra aux éditeurs de déployer la solution chez les bailleurs et réservataires.

Fin octobre : Fin de la cohabitation.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le :



Site des Professionnels du logement



Site de la demande de logement social

